

Circuit des Forges



Visorando



Randonnée n°309279

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Bourgogne Coeur de Loire

Ce circuit vous immerge au temps où la sidérurgie était florissante dans le Donziais. Champdoux, hameau de la commune de Sainte-Colombe-des-Bois était alors un haut lieu de la sidérurgie de la Nièvre. Il abritait l'une des plus importantes usines du Département.

Durée :	2h	Difficulté :	Facile
Distance :	22,58 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	170 m	Activité :	VTT
Dénivelé négatif :	164 m	Commune :	Donzy (58220)
Point haut :	285 m		
Point bas :	171 m		



Description

Départ Place Gambetta, à Donzy.

(D/A) Partir vers le Sud en direction de Cessy-les-Bois.

(1) Prendre le chemin en face, au carrefour de la Rue de la Chaumette et Rue des Remparts.

(2) Au niveau de la D2, prendre à gauche puis à droite dans le premier chemin (PR®). Rejoindre et traverser la D1 et faire quelques mètres.

(3) Tourner à gauche en direction du lavoir de Saint-Jean. À l'entrée du hameau, virer à droite et passer deux ponts. Longer la Talvanne en ignorant les départs à droite.

(4) À la route, virer à gauche, franchir deux ponts, passer le lieu-dit Les Cabets et atteindre la D1.

(5) Traverser la D1 et suivre le chemin en face.

(6) À l'intersection en T(cote 194), prendre à gauche et continuer jusqu'à la route.

(7) Prendre à gauche (D178), direction Champdoux. Passer Ferrières et rejoindre le prochain carrefour de route.

(8) Tourner à droite, rejoindre le lieu-dit les Geais et virer à gauche à celui-ci.

(9) En bas du chemin, au niveau du gué, prendre le chemin qui vire à gauche.

(10) À la D178, prendre à droite, direction le bourg de Sainte-Colombe-des-Bois, traverser ce village et poursuivre vers l'Est toujours sur la D178.

(11) Après Villarnault, prendre le chemin à gauche direction la Forêt de Fauverney et laisser la D178. Faire 2,1km environ.

(12) Au carrefour, prendre à gauche, direction le Petit Rond.

(13) Au Petit Rond, prendre à gauche et suivre l'allée.

(14) Au Grand Rond, tourner à droite par le quatrième départ (petit chemin) et rattraper la route.

(15) Arriver à la route, prendre à gauche direction Donzy.

(1) Rejoindre la Place Gambetta **(D/A)**.

Points de passages

D/A Place Gambetta
N 47.371537° / E 3.12825° - alt. 180 m - km 0

1 Chemin
N 47.369286° / E 3.128934° - alt. 193 m - km 0.26

2 Jonction D2
N 47.363816° / E 3.129355° - alt. 207 m - km 0.93

3 À gauche vers Saint-Jean
N 47.361451° / E 3.115826° - alt. 181 m - km 2.92

4 Vers les ponts - Nohain (rivière) - Affluent de la Loire
N 47.348454° / E 3.102014° - alt. 174 m - km 4.98

5 Traversée de la D1
N 47.343416° / E 3.103703° - alt. 185 m - km 6.12

6 À gauche
N 47.332968° / E 3.107233° - alt. 191 m - km 7.45

7 Ferrières
N 47.325228° / E 3.113953° - alt. 202 m - km 8.72

8 Vers les Geais
N 47.323047° / E 3.125296° - alt. 208 m - km 9.63

9 Gué
N 47.313744° / E 3.130206° - alt. 198 m - km 10.87

10 Vers Sainte-Colombe-des-Bois
N 47.322338° / E 3.137809° - alt. 212 m - km 12.18

11 À gauche, après Villarnault
N 47.325064° / E 3.168495° - alt. 224 m - km 14.78

12 Vers le Petit Rond
N 47.341046° / E 3.178462° - alt. 272 m - km 16.91

13 Petit Rond
N 47.349087° / E 3.163028° - alt. 270 m -

km 18.46

14 Grand RondN 47.351356° / E 3.151864° - alt. 265 m -
km 19.33**15 À gauche à la route**N 47.360501° / E 3.150341° - alt. 246 m -
km 20.36**D/A Place Gambetta**N 47.371541° / E 3.128303° - alt. 180 m -
km 22.58

Informations pratiques

Balisage Bleu n°4.

Circuit fermé pendant la période de chasse du 15 septembre au 28 février.

A proximité

—
- Patrimoine bâti et historique__

Le Hameau de Champdoux : Haut lieu de la sidérurgie Nivernaise.

Le travail de la sidérurgie dans la Nièvre existe depuis le temps des Gallo Romains.

Champdoux, hameau appartenant à la commune de Sainte-Colombe-des-Bois, était alors un haut lieu sidérurgique de la Nièvre depuis le XVI siècle.

Ce haut fourneau appartenait au Duché de Nevers et produisait une importante quantité de fonte et de lingots de fer. Les minerais rendaient alors 30% de fonte, la production était utilisée aux forges de Bailly et de l'éminence (Donzy) et de Chailloy (Sully-la-Tour) la campagne à l'époque dure 10 mois par an et utilise 16 000 quintaux de charbon de bois soit la carbonisation de 20 000 stères, situation dans la Nièvre en 1827 ce sont 200 propriétaires de mines, 23 hauts fourneaux sur 500 en France, 20 grosses forges et 100 petites forges.

Fin du haut fourneau de Champdoux en 1873, et dans la Nièvre en 1890 amorce des forges vers les lieux d'extraction du charbon.

La commune de Sainte-Colombe-des-Bois avec sa place de l'église et son tilleul quadricentenaire, seul site classé du Donziais, parmi les monuments et les sites naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Sur cette place, trône le tilleul de Sully planté en 1590 à côté de l'église classée à l'inventaire des sites, notamment pour son architecture romanobyzantine (XIIIe siècle). Une inscription gravée sur un mur reliant l'église et datant de 1591, mentionne « ICY CE DONE LE GRIS ». Sa signification reste encore aujourd'hui inexpliquée.

Manoir de Challoy : berceau de la famille de Théodore de Bèze, grand théologien protestant français. Au XVIIIe siècle, la famille de Lespinasse, notables puissants et maîtres de forge vont développer l'activité sidérurgique du domaine. Le site très riche et en très bon état présente en partie le même aspect qu'il devait avoir au XVIIIe siècle. La demeure est de style renaissance. (visite des forges et du parc sur RDV contact : 03.86.26.36.22)

- Artisanat :

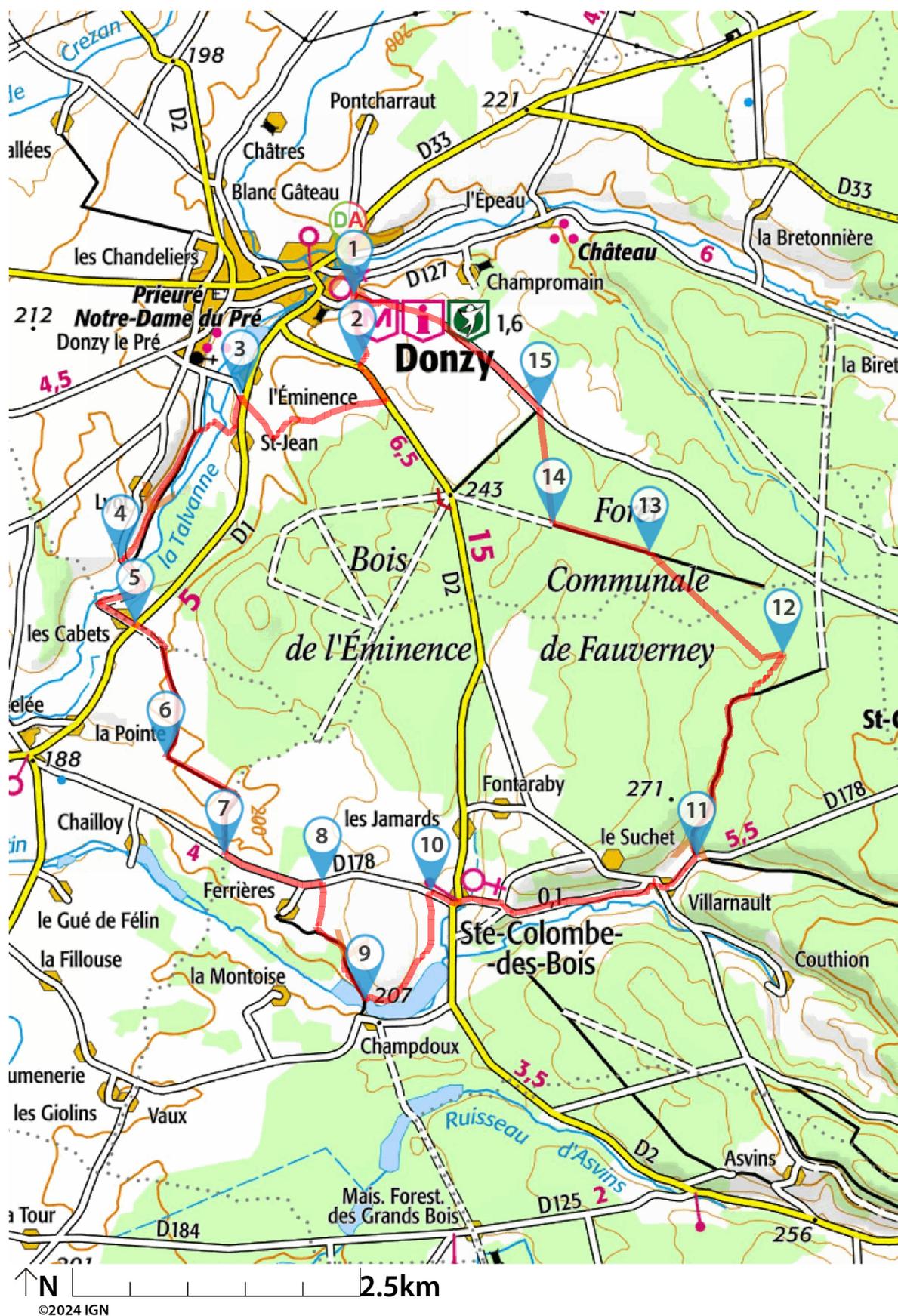
Les poteries de Villarnault : grès et porcelaine, céramiques utilitaires.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-forges/>

En savoir plus : Office de Tourisme Bourgogne Coeur de Loire - 30 rue Waldeck Rousseau 58150 Pouilly sur Loire

Tel : 0386281185 - Email : contact@ot-cosnesurloire.fr - Site internet : <https://www.bourgogne-coeurdeloire.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.